



LES ASSOCIATIONS EN GUYANE
REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS

Janvier 2010

Cécile BAZIN – Marie DUROS – Iwanig LE VAILLANT

Alexis GUYONVARCH – Jacques MALET

La vie associative et ses enjeux

Connaît-on bien les contours du secteur associatif de la région ?

Présent dans tous les domaines d'activités, au plus fin du territoire, jusque dans les quartiers sensibles et jusque dans les plus petits villages, il apporte un lien social incomparable, et il joue également un rôle essentiel sur le plan économique.

Cette présentation vise donc trois objectifs :

- Mieux faire connaître les principaux éléments chiffrés concernant la vie associative de la région, en la situant dans l'ensemble national,
- Partager quelques constats avec les acteurs et les décideurs locaux, notamment en insistant sur les spécificités de la région,
- Fournir aux chercheurs de la région les données les plus récentes qu'ils pourront analyser sous un angle historique, sociologique ou encore socio-économique.

Ce travail a été réalisé en partenariat avec l'Association des Régions de France et la Caisse des Dépôts. Elles ont souhaité développer l'observation du secteur et créer un Centre de ressources en ligne (www.essenregion.org), animé par l'Avise. Ces informations sont notamment précieuses pour le réseau d'appui aux associations (C2RA – DLA). Elles ont vocation à la plus large communication, à l'intention de tous les acteurs et observateurs du secteur associatif et des décideurs de la région.



Nos sources et nos coopérations

- Les services du Journal officiel, ainsi que ceux du Ministère de l'Intérieur, pour les créations d'associations,
- Les services du Haut-commissaire à la Jeunesse, pour la Vie associative, et ceux du Ministère de la Santé et des Sports pour le nombre et le suivi des clubs sportifs,
- La direction générale des finances publiques du Ministère de l'Economie et des Finances,
- La direction des études de l'ACOSS - Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (URSSAF), et la caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole, pour le bilan de l'emploi associatif et plus largement de l'économie sociale,
- Un comité composé d'universitaires et d'experts de la vie associative et du bénévolat,
- Un réseau de consultants sur l'ensemble du territoire, dans les Maisons des associations, les services publics, et les collectivités territoriales.

Les données présentées ici ne sont pas arrondies. Elles doivent cependant être lues avec prudence pour tenir compte de la marge d'erreur inhérente à tout recensement.



I - Créations d'associations

Bilan, analyse, risque d'encombremments⁽¹⁾...

(1) Une bonne dynamique associative consiste tout autant à renforcer les organismes en activité qu'à créer de nouvelles associations qui vont forcément rechercher des moyens financiers et humains bénévoles, au risque de déstabiliser le tissu existant.

Evolution des créations d'associations



Source : Services du Journal officiel. Ce suivi s'effectue selon l'année associative, calée sur l'année scolaire. L'évolution nationale est reconstituée en tendance pour être comparée à l'évolution régionale à partir de la même base pour l'année 2004-2005, première année au cours de laquelle les déclarations au Journal officiel ont été distinguées pour chaque DOM.

La courbe régionale diffère du repère national, avec des créations proportionnellement plus nombreuses et un fléchissement en 2007-2008. Au bilan, plus de 1.200 associations ont été créées en Guyane au cours des 5 dernières années.

Des associations pour quoi faire ?

Ce tableau présente la répartition en 10 grands thèmes, des inscriptions dont ont fait l'objet les associations créées au cours des 2 dernières années.

Inscriptions des créations, par thème en %	Département	France
Culture	23,9	22,3
Sports	16,0	15,2
Loisirs	13,9	14,0
Social	4,7	7,7
Santé	3,0	4,4
Enseignement	4,9	5,8
Economie	4,3	5,0
Aide à l'emploi, développement local	4,4	2,8
Environnement	4,9	3,8
Autres ⁽¹⁾	20,0	19,0
Total	100,0	100,0

Source : Journal officiel. Traitement R&S. Lecture : Depuis 2 ans, 23,9% des inscriptions se sont situées sous le thème « Culture » en Guyane, pour une proportion de 22,3% en moyenne nationale. (1) Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

La Guyane présente une proportion de créations inférieure au niveau national dans le secteur social, de la santé, de l'enseignement ou encore de l'économie. Culture, sport, aide à l'emploi et environnement sont en revanche ici proportionnellement plus présents que pour l'ensemble de la France.



II - Les associations employeurs : Un enjeu économique et social

Plus de 300 associations employeurs en 2008

	Nombre d'associations employeurs	Ventilation départementale	Nationale
1 ou 2 salariés	160	50%	58%
3 à 5 salariés	58	18%	13%
6 à 9 salariés	31	10%	9%
10 à 19 salariés	42	13%	9%
20 à 49 salariés	25	8%	7%
50 à 99 salariés	2	1%	3%
100 salariés et +	1	0%	1%
Total	319	100%	100%

Sources : ACOSS-URSSAF. Données 2008.

La structure des associations selon leur taille diffère des repères nationaux. Les plus petites associations (1 ou 2 salariés) sont, en Guyane, proportionnellement moins nombreuses (50% pour 58%), tout comme les plus grandes associations (50 salariés et plus). En revanche, celles de 3 à 5 salariés et celles de 10 à 19 salariés sont nettement plus représentées.

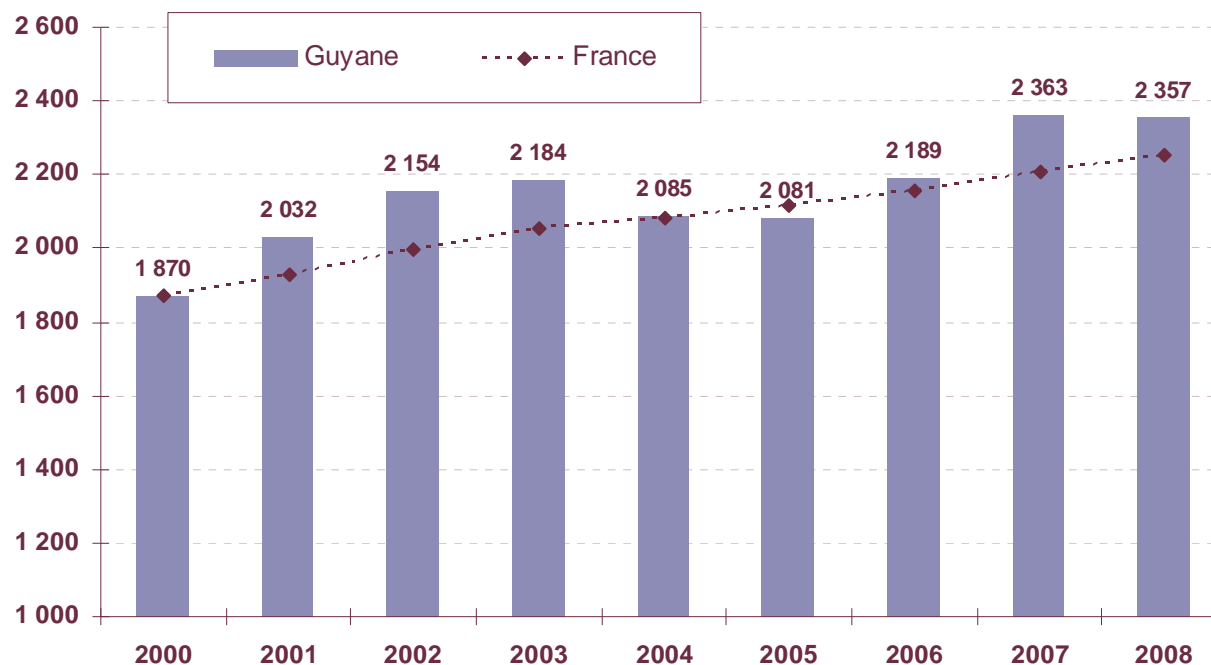
Plus de 9% du total de l'emploi privé

	Salariés		Masse salariale	
	Nombre	Part au sein du privé (en %)	Montant (en millions d'€)	Part au sein du privé (en %)
Guyane	2 357	9,2	64	9,6
France	1 745 200	9,2	32 327	6,5

Source : ACOSS-URSSAF. Données 2008.

Par rapport à l'emploi privé, la Guyane présente une proportion de salariés associatifs identique au repère national (9,2%). La masse qu'ils représentent est en revanche nettement plus importante.

Un gain de 500 emplois en 8 ans



Source : ACOSS-URSSAF. Données 2008. Le nombre d'emplois est calculé en faisant la moyenne des 4 trimestres. Chaque emploi correspond à un salarié qui peut être à temps complet ou à temps partiel, et qui peut éventuellement être employé dans plusieurs associations.

La tendance régionale diffère de la courbe nationale, avec une croissance supérieure entre 2000 et 2003, et depuis 2006. Le secteur a ainsi créé près de 500 emplois en 8 ans, autant d'emplois précieux car fortement ancrés au territoire, apportant du lien social, et ne pouvant généralement pas se délocaliser.

Activités régionales et contexte national

Répartition des salariés par secteur	Effectifs en région	Répartition en %	
		Régionale	Nationale
Enseignement	237	10,1	12,4
Sport	93	3,9	3,8
Santé	335	14,2	7,4
Social (précisé dans la diapo suivante)	900	38,2	47,2
Loisirs	24	1,0	0,5
Culture	22	0,9	3,4
Autres activités ⁽¹⁾	125	5,3	11,6
Autres ⁽²⁾	621	26,4	13,7
Total	2 357	100,0	100,0

Source : ACOSS-URSSAF. Données 2008. L'approche par activité est construite à partir de la nouvelle nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE). (1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... Cf. annexe 2. (2) associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z.

La répartition des emplois associatifs est différente de la moyenne française, notamment du fait d'un grand nombre d'associations non classées (26,4%). Néanmoins, des disparités apparaissent entre la santé et les loisirs, davantage représentés dans la région, et l'enseignement, le social et la culture qui se situent en retrait.

Importance de l'emploi du secteur social

Répartition au sein du secteur social	Effectifs en Région	Répartition en %	
		Régionale	Nationale
Rappel de l'emploi du secteur social	900	38,2	47,2
dont hébergement médicalisé	140	5,9	9,0
dont hébergement social	98	4,1	8,7
dont aide à domicile	37	1,6	9,7
dont accueil d'adultes handicapés ou de pers. âgées	-	-	0,4
dont aide par le travail	146	6,2	7,6
dont accueil de jeunes enfants	201	8,5	1,8
dont accueil d'enfants handicapés	45	1,9	1,3
dont accueil d'enfants et d'adolescents	14	0,6	0,5
dont autres actions sociales sans hébergement ⁽¹⁾	219	9,4	8,2

Source : ACOSS-URSSAF. Données 2008. (1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives...

Au sein du secteur social, des disparités apparaissent : l'accueil d'enfants handicapés et surtout celui de jeunes enfants, sont ici plus présents, contrairement à l'hébergement social ou médicalisé, l'aide à domicile ou l'accueil d'adultes handicapés ou de personnes âgées, en net retrait.



**III – Le tissu associatif aujourd’hui :
Combien d’associations et de bénévoles ?**

Combien d'associations en activité aujourd'hui

Personne ne peut avancer un chiffre avec certitude car si on connaît la date de naissance d'une association, on ne connaît généralement pas la date de sa fin d'activité ou de sa mise en sommeil. Nous procédons par estimation à partir de quatre critères complémentaires parfaitement maîtrisés, et mesurés dans la région :

- Le nombre de créations observé sur 10 ans, rapporté au total national (1)
- Le nombre d'associations employeurs, suivi annuellement (2)
- Le nombre de clubs sportifs, suivi annuellement (2)
- La pérennité des associations observée à partir du secteur du sport (1)

Sur cette base, la fourchette prudente que l'on peut avancer se situe entre 2 500 et 3 500 associations en Guyane.

(1) A partir des travaux de Recherches & Solidarités – (2) A partir de la part que ces associations représentent dans l'ensemble du secteur associatif, selon le Centre d'économie de la Sorbonne.

Combien de bénévoles dans la région ?

Nous procédons à partir du nombre des associations dans chaque département, et selon une méthodologie construite à partir de la dernière enquête nationale de l'INSEE (2002)*

- Les bénévoles de plus de 18 ans intervenant dans les associations sont au nombre de 10 millions en France. En prenant en compte les engagements pluriels, on parvient à 13 millions d'interventions en France. Soit en moyenne 13 bénévoles pour chaque association. Dans la région, ce raisonnement conduit à une fourchette de 35.000 à 45.000 bénévoles.
- Tous les responsables d'associations font la différence entre les bénévoles intervenant régulièrement, et ceux qui agissent ponctuellement, en fonction des besoins. Sans aucun jugement de valeur, nous distinguons les premiers qui sont en moyenne cinq par association. Selon ce raisonnement, il pourrait donc y avoir entre 13.000 et 18.000 bénévoles réguliers dans la région.

* S'il y a davantage de bénévoles aujourd'hui, il y a aussi davantage d'associations. Il n'y a donc aucune raison objective de penser que le nombre de bénévoles par association a changé depuis.



De l'intérêt d'une observation continue

Le réseau **Recherches & Solidarités** remercie l'Association des Régions de France et la Caisse des Dépôts pour leur confiance.

La présentation de ces chiffres clés est d'autant plus intéressante et utile qu'elle s'inscrit dans la durée, pour suivre un tissu associatif vivant et dynamique, prendre en compte les mutations observées et en tirer les conséquences utiles.

Pour en savoir plus :

iwanig.levaillant@recherches-solidarites.org

www.recherches-solidarites.org

Annexe 1

Définition des secteurs d'activités des associations nouvelles, au regard des inscriptions au Journal officiel (Répertoire National des Associations – Waldec – en vigueur depuis avril 2007)

Culture	Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles
Sports	Sports et activités de plein air ; chasse, pêche
Loisirs	Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle
Social	Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées
Santé	Santé, services et établissements médico-sociaux
Enseignement	Education, formation
Economie	Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques
Aide à l'emploi	Aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques
Environnement	Environnement, cadre de vie
Autres	Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; amicales, groupements affinitaires, d'entraide ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers.

Annexe 2

Définition des secteurs d'activités, au regard de l'emploi

Enseignement	Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement
Sport	Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives
Santé	Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, « autres activités pour la santé humaine »
Social	Voir le détail de la diapositive consacrée au secteur social
Loisirs	Activités récréatives et de loisirs
Culture	Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles
Autres activités	Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, activités des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles...
Activités des organisations associations n.c.a.	Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire. n.c.a. signifiant non classées ailleurs

Cette répartition repose sur la nouvelle Nomenclature d'Activités Françaises (NAF) de l'INSEE, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008. Les codes APE correspondant à chaque secteur peuvent être communiqués sur demande.